

Économie d'énergie, urbanisme : les projets municipaux

« 2020 était une année de merde. » Avec son franc-parler, Maurice Chautant ne mâche pas ses mots. Aussi bien quand il s'agit de regarder dans le rétro l'année écoulée que certaines dispositions actuelles.

Si quelques travaux ont été menés en 2020 comme la réfection du chemin du Mas, des curages de fossés, la mise aux normes du site d'escalade, le maire se projette surtout vers l'avenir. « On a beaucoup d'idées », lâche Maurice Chautant.

Pour passer de l'idée au concret, des études sont en cours. C'est le cas, par exemple, pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Un ingénieur du Syme05 mène actuellement une étude. « On aimerait que cela soit pour de l'autoconsommation et que le surplus soit revendu. L'étude nous dira si c'est possible », explique le maire. La rénovation énergétique de certains bâtiments est aussi envisagée. L'idée étant



Maurice Chautant détaille les projets communaux sans langue de bois. Photo Le DL/Michel MELNIER

d'isoler par l'extérieur La Poste et la salle polyvalente. La réfection du clocher de l'église est également en réflexion. Les économies d'énergie passent aussi par le remplacement de 99 postes d'éclairage le long de la départementale

par des leds.

Le plan local d'urbanisme (PLU) devrait être arrêté en février par le conseil municipal. Viendra ensuite le temps de l'enquête publique, peut-être en juin. « La loi est faite pour les zones urbaines

afin de protéger les terres agricoles. Elle n'a pas de sens pour nous », fustige le maire. Et de décrypter : « On est une commune secondaire dans le Scot (schéma de cohérence territoriale), donc on est sur 15 tènements à l'hectare.

À la Plaine, les dents creuses vont être déclarées inconstructibles et quand on pourra réviser le PLU, on réexaminera la situation. »

« On ferait mieux d'accélérer la vaccination ! »

L'avenir de l'école – qui accueille cette année 237 élèves – est assuré et la dixième classe devrait pouvoir rester ouverte à la rentrée prochaine. Et le maire de porter un regard critique sur la gestion de la crise sanitaire : « Actuellement, les groupes sont respectés, aussi bien lors de la récréation qu'à la cantine. Dans la réalité, on voit bien que dès la sortie des classes, tous les enfants se retrouvent, sans distinction de groupe. On ferait mieux d'accélérer la vaccination ! Comme tous les plus de 75 ans, je suis en attente d'information. S'il n'y avait pas tant de parlottes à la télé et sur les réseaux sociaux, on n'en serait pas là. »

Séverine MIZERA

Sécuriser l'alimentation électrique et la ressource en eau

Le dossier du champ photovoltaïque des Sérignons est entre les mains de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

« Pour cela, on va abattre 6,5 hectares de vieux pins, soit 0,3 % de la surface boisée de la commune et on va replanter des feuillus », annonce le maire. La compensation pourrait concerner

jusqu'au double de la surface du champ. Si le permis de construire de ce projet public (via le Syme05) - privé est espéré pour cette année, il faudra encore patienter pour que les panneaux soient installés. « Cela représente un million en dépenses mais cela permettrait d'alimenter La Roche-des-Arnauds, Montmaur, Rabou et Manteyer. La location du

terrain devrait rapporter 20 000 € par an et le reste des taxes ira à la communauté de communes puis reviendra en partie à la commune par la Clect (commission locale d'évaluation des charges transférées). Ce projet permettra surtout de ne plus avoir à faire face à des coupures de courant. L'énergie sera vendue à un prix garanti sur 20 ans. Le problème du

recyclage des panneaux est aussi pensé grâce à une usine dans le centre de la France et une autre en Espagne », détaille-t-il.

Du côté de la ressource en eau, le projet 2021 porte sur la mise en service de la source de Matacharre. Cela solutionnerait les problèmes d'étiage et assurerait aux Rochois d'avoir de l'eau au robinet sans avoir à faire des

coupures temporaires. « Le projet est bien avancé et nous sommes dans l'attente de l'avis de l'hydrogéologue », précise Maurice Chautant. Toujours pour sécuriser le réseau d'eau, le déplacement et le remplacement d'une conduite en acier de trois kilomètres par un tuyau en PET est à l'étude.

S.M.